

Le sort du thon rouge se décide à Agadir

Economie

Posté par: Visiteur

Publié le : 14-11-2012 11:10:36

Une discussion s'ouvre à Agadir ce lundi, entre 48 pays pour décider des quotas de thon rouge.

C'est à Agadir que va se jouer le sort du thon rouge, cette semaine. Les 48 pays chargés de gérer la pêche des thonidés, se réunissent du 12 au 19 novembre. Ils vont devoir décider des prochains quotas de thon rouge. Après être tombé à des niveaux menaçant sa survie, le nombre de spécimens de cette espèce emblématique de la Méditerranée semble sur la voie du salut.

Les quotas des deux prochaines années, enjeu d'Agadir

Le comité scientifique de la Cicta (Commission internationale pour la conservation des thonidés de l'Atlantique) a indiqué début octobre que les stocks étaient en voie de rétablissement. Une bonne nouvelle, toutefois assortie de larges réserves sur "la vitesse et l'ampleur de cette hausse".

Quel contraste avec les années 2008/2009, lorsque les ONG et certains pays, persuadés que les excès des années 90 et 2000 étaient en train de conduire à l'extinction de l'espèce, appelaient à une interdiction pure et simple de la pêche.

Plus de 50.000 tonnes par an étaient pêchés dans les années 90. Et par la suite, les premiers quotas n'étaient pas respectés. Si l'idée d'un moratoire n'a pas été retenue par la Cicta, cette organisation inter-gouvernementale s'est résolue à réduire drastiquement les volumes de pêche permis.

En 2008, le quota était encore de 28.500 tonnes, puis est passé à 22.000 tonnes en 2009, à 13.500 tonnes l'année suivante, avant de descendre à 12.900 tonnes en 2011 et 2012.

Les quotas des deux prochaines années sont le principal enjeu de la réunion de la Cicta à Agadir. La Cicta réunit l'UE, les Etats-Unis, le Canada, le Japon, plusieurs pays méditerranéens comme le Maroc, l'Algérie, la Tunisie, l'Egypte, et la Syrie, ainsi que le Mexique, la Norvège, l'Islande ou le Brésil.

"Ce n'est pas le moment de baisser la garde"

Son comité scientifique recommande un maintien des quotas actuels: 12.900 tonnes pour la Méditerranée et 1.750 tonnes pour l'Atlantique ouest, dans le Golfe du Mexique.

En réunion plénière, les pays membres pourront suivre cet avis à la lettre ou pas. Les ONG ont tout de suite réclamé le statu quo.

"Si les données sont exactes, on aurait une récupération plus rapide que prévu", souligne Rémi Parmentier, expert auprès de Pew Environnement. "Mais les auteurs de l'avis disent qu'il y a

tellement d'incertitudes sur la solidité des données que ce n'est pas le moment de baisser la garde", s'empresse-t-il d'ajouter.

"Les scientifiques de la Cicta ont clairement recommandé de ne pas relever les quotas pour permettre de rétablir durablement les stocks au cours des dix prochaines années", explique Sergi Tudela, responsable pêche au World Wide Fund (WWF).

M.R. avec AFP